

“avoir” inclusivement, dans la ligne 34, et insérez : “acquis comme hypothèques ou charges, pourvu que telle corporation vendra ou se départira des immeubles ainsi acquis, dans les cinq années de la date à laquelle l’hypothèque sur ces immeubles sera devenue due et payable en vertu de l’acte constituant cette hypothèque.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois,

Sur motion de l’honorable M. *Campbell*, secondé par l’honorable M. *Carrall*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “Acte pour incorporer la compagnie du grand chemin de fer du Nord-Ouest,” et pour informer cette Chambre qu’elle a passé ce bill, avec divers amendements, auxquels elle demande son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 35—Retranchez depuis “de” jusqu’à “depuis” dans la 36e ligne, et insérez “quatre pieds huit pouces et demi de largeur.”

Page 1, ligne 44—Retranchez depuis “Kaménistiquia” jusqu’à “et” dans la 45e ligne, et insérez, “pour les fins de son entreprise de la manière prescrite par la dite section.”

Page 2, ligne 17—Retranchez depuis “l’entreprise” jusqu’à “Le” dans la 31e ligne, et insérez “et lorsqu’une souscription d’actions suffisante aura été obtenue, tel que ci-dessous prescrit, ils convoqueront une assemblée des actionnaires de la compagnie, pour l’élection des directeurs.”

Page 6, ligne 19—Retranchez depuis “enregistrés” jusqu’à “de”

Page 6, ligne 22—Retranchez depuis “situés” jusqu’à “Lorsque” dans la 26e ligne.

Page 7, ligne 9—Retranchez “lacs” et insérez “eaux navigables, sujet à l’obligation d’indemniser tous les particuliers qui seront lésés par ces travaux.”

Page 7, ligne 21—Retranchez depuis “incomplète” jusqu’à “présent” dans la 22e ligne, et insérez “Le”

Page 7, ligne 23—Retranchez “auront” et insérez “n’aura”, et retranchez “à” où il se rencontre pour la première fois, et insérez “qu’à.”

Les dits amendements étant lus une seconde fois

Sur motion de l’honorable M. *McDonald*, secondé par l’honorable M. *McMaster*, il a été *Ordonné*, que les dits amendements soient agréés.

Ordonné, que le greffier se rende à la Chambre des Communes et informe cette Chambre que le Sénat a acquiescé aux amendements faits au dit bill sans amendement.

Un Message de la Chambre des Communes par son greffier, pour rapporter le bill intitulé : “Acte pour définir et étendre les pouvoirs de la société permanente de construction et d’épargne du Canada Ouest, et pour autoriser les actionnaires à changer son nom social” et pour informer cette Chambre qu’elle a passé ce bill avec plusieurs amendements, auxquels elle désire son concours.

Les dits amendements ont été alors lus par le greffier comme suit :

Page 1, ligne 19—Retranchez depuis “suit” jusqu’à “La” dans la 37e ligne de la 5e page.

Page 5, ligne 37—Retranchez depuis “règlement” jusqu’à “changer” dans la 39e ligne.

Page, 6 ligne 16—Retrancher depuis “dite” où il se rencontre pour la seconde fois, jusqu’à “Tous,” dans la 19e ligne, et insérez “Compagnie de prêt et d’épargne du Canada Ouest.”

Page 6, ligne 42—Retranchez depuis “acte” jusqu’à la fin du bill.

Dans le Préambule.

Page 1, ligne 13—Retranchez depuis “pour” jusqu’à “et” dans la 14e ligne, et insérez “en obtenir l’autorisation de changer le nom de la dite société.”